Le plus puissant moyen
de sanctification

LES ACTES D'AMOUR
DE DIEU

d'après Saint Thomas

PAR

l'Abbé CHATEL

Revu et augmenté par le Père M. E. de la Croix
de la Cong. de la Fraternité Sacerdotale

PARIS
MAISON DU BON-PASTEUR
228, Boulevard Péreire



Les Actes d'Amour de Dieu

NIHIL OBSTAT

Issiaci prope Parisios, die 30 Novembris 1933

P. POURRAT, *c. d.*

IMPRIMATUR

Lutetiae Parisiorum, in vigilia Nativitatis D. N. J. C.
die 24 Decembris 1933

V. DUPIN, *v. g.*

Le plus puissant moyen de sanctification

LES ACTES D'AMOUR DE DIEU

D'APRÈS SAINT THOMAS

La fin de la vie spirituelle est l'union de l'homme avec Dieu, laquelle s'opère par la charité.

(*S. Thomas*, 2. 2. q. 44, a. 1)

I. — Nature et excellence des actes d'amour de Dieu

Nature de la charité.

« Le plus grand et le premier commandement, a dit Jésus, est celui d'aimer le Seigneur notre Dieu de tout notre cœur, et de toute notre âme, et de tout notre esprit [1] », c'est-à-dire de tout notre être intérieur et au plus haut degré.

Par conséquent, la *première* en dignité et la *plus grande* des vertus chrétiennes est la *charité*. Elle est, dit saint Thomas : « une certaine participation de l'infinie charité, qui est le Saint-Esprit [2] ».

Les théologiens définissent la charité quant à son objet matériel principal, qui est Dieu : une *habitude surnaturelle infuse*, qui nous incline à l'aimer *par-dessus tout* pour *lui-même,* c'est-à-dire à cause de ses in-

[1] Matth., XXII, 37, 38.
[2] 2. 2. q. 24, a. 7.

finies perfections ou de l'excellence de son être[1].

Ce qui constitue donc essentiellement la charité, c'est : 1° le motif, et non l'intensité, de l'amour

[1] L'objet matériel secondaire de la charité est le prochain et nous-mêmes. — On entend par *habitude* une qualité consistant dans une disposition permanente à agir d'une certaine manière. — On distingue, en théologie, les habitudes *acquises* ou *naturelles*, qui naissent de la fréquente répétition des mêmes actes, et donnent le pouvoir de les faire facilement ; et les habitudes *infuses* ou *surnaturelles*, dont Dieu seul est l'auteur, et qui donnent le pouvoir de faire des actes au-dessus de la nature. Les habitudes infuses, tout en inclinant le chrétien aux actes qui leur sont propres, ne les lui facilitent pas, parce qu'elles laissent subsister la concupiscence et les habitudes vicieuses acquises, ce qui explique la grande difficulté pour bien des âmes en état de grâce, de résister à la violence de leurs passions. C'est la répétition des actes qui permet aux habitudes infuses de les produire facilement.

Sont des habitudes infuses : *a)* la grâce sanctifiante, qui donne un nouveau mode d'être à notre âme, en la rendant participante de la nature divine : *b)* les vertus théologales de foi, d'espérance et de charité ; *c)* toutes les vertus morales, car, dit le Catéchisme du Concile de Trente (De baptismi sacramento, n. 51), à l'infusion de la grâce dans le baptême s'ajoute celle de toutes les vertus ; *d)* les dons du Saint-Esprit, lesquels, dit saint Thomas, disposent l'homme à suivre promptement les inspirations divines. (1. 2. q. 68, a. 3.)

Les vertus infuses émanent physiquement de la grâce sanctifiante : la foi dans l'intelligence ; l'espérance et la charité dans la volonté ; certaines vertus morales, comme la tempérance et la force, même dans l'appétit sensitif ; les dons du Saint-Esprit : quatre dans l'intelligence et trois dans la volonté.

Nous pouvons augmenter en nous la grâce sanctifiante et aussi les autres dons infus : 1° par tous les actes bons faits librement et en état de grâce, avec une intention surnaturelle : 2° par la fréquente réception des sacrements.

Cette intéressante mais difficile question des habitudes infuses, trop peu connue, est très importante, car d'abord les dons infus constituent notre organisme surnaturel ; ensuite nous n'aurons dans le ciel, en habitudes, que les degrés acquis pendant cette vie ; nous devons donc nous efforcer de les multiplier le plus possible, afin d'augmenter, autant qu'il de-

qu'on a pour Dieu ; 2° la disposition de tout sacrifier, même la vie, plutôt que de commettre le péché mortel, car il est seul essentiellement contraire à la charité, puisqu'il en dépouille les âmes ; le péché véniel a seulement pour effets, suivant saint Thomas, de diminuer la ferveur de ses actes, d'empêcher le prompt essor du cœur vers Dieu, et de disposer les âmes à la perte de la charité [1].

pend de nous, notre gloire et notre béatitude éternelles, et la gloire que nous procurerons à Dieu pendant les siècles des siècles. (Cf. Ripalda : De Ente supernaturali.)

[1] 2. 2. q. 24, a. 10 ; 3 p. q. 79, a. 4, et q. 84, a. 1. — Les péchés véniels, quel que soit leur nombre, ne causent aucune diminution *intrinsèque* de la grâce sanctifiante, de la charité et des autres vertus infuses. C'est ce qu'enseignent tous les théologiens, à l'exception du Docteur extatique, Denys-le-Chartreux.

Ecoutons Suarez : « Il faut dire que la grâce et la charité ne peuvent diminuer. Je regarde cette assertion comme si certaine, que la contraire n'est ni probable, ni vraisemblablement soutenable, d'abord à cause du sentiment commun des théologiens qui la défendent, en premier lieu saint Thomas : 2. 2. q. 24, a. 10. » (De gratia habituali, l. 11, c. 8, n. 7.) Dieu seul peut diminuer les habitudes infuses, comme lui seul peut les produire et les détruire en cessant de les conserver dans l'existence ; or, s'il punissait les péchés véniels par une diminution de grâce et de charité, ils finiraient, à force de se multiplier, par en priver totalement les âmes, ce qui est contraire à la doctrine de l'Eglise.

« Et puis, une diminution de grâce et de charité serait un châtiment trop grand pour être proportionné à des fautes légères, car : *a)* le moindre degré de grâce et de charité est un bien surnaturel inestimable, puisqu'il mérite la vie éternelle ; *b)* à la diminution de grâce et de charité correspondrait, après cette vie, une diminution proportionnelle de perfection de la béatitude essentielle, c'est-à-dire de la vision et de l'amour béatifiques ; or, cette diminution constituerait une certaine peine éternelle du dam. Comme le dit saint Thomas à propos de cette question : « Celui qui commet une petite

Motifs de la charité.

L'amour de Dieu pour lui-même par-dessus toutes choses, s'appelle amour de *bienveillance,* amour d'amitié, amour parfait, charité, charité parfaite. L'amour de Dieu pour nous plutôt que pour lui-même, comme moyen d'acquérir le ciel ou d'éviter l'enfer, porte le nom d'amour de *concupiscence* ou d'*espérance,* et se confond, dit saint Thomas, avec la vertu théologale d'espérance [1]. L'amour de Dieu motivé par les bienfaits reçus de lui se nomme amour de *reconnaissance*, et appartient, selon le saint Docteur, à la vertu morale de religion [2].

C'est ordinairement de l'amour de concupiscence et de reconnaissance que naît la charité parfaite. On doit même soutenir que la bonté de Dieu à notre égard en est la condition préalable, car l'*amour suppose que l'objet aimé est notre bien*, c'est-à-dire s'har-

faute ne mérite pas de subir un grave dommage. » (2. 2. q. 24, a. 10.)

Quoique le péché véniel ne mérite pas une diminution de grâce et de charité, le chrétien doit être fermement résolu à tout souffrir, même la mort, plutôt que de le commettre. « Il n'est pas une offense de Dieu, dit sainte Thérèse, qui ne soit grande, dès lors qu'elle est commise contre une Majesté infinie et sous ses yeux. C'est là, je crois, un péché prémédité ; c'est comme si l'on disait à Dieu : « Seigneur, bien que cela vous déplaise, je ne laisserai point de le faire ; je vois que vous le voyez, je sais que vous ne le voulez pas, et je le comprends, mais j'aime mieux suivre mon caprice et mon goût que votre volonté. Et un péché de cette sorte serait peu de chose ! Non, non, je ne le crois pas ; la faute pourra être légère, mais il est mal, très mal de la commettre... L'âme qui aime Dieu se sent résolue à ne commettre pour rien au monde un seul péché. » (Le chemin de la perfection : édit. Bouix-Peyré ; ch. 43.)

[1] 2. 2. q. 17, a. 8.

[2] Ibid., q. 106, a. 1.

monise avec notre nature, nos besoins et nos aspirations. C'est pourquoi : « Si, par impossible, dit saint Thomas, Dieu n'était pas le bien de l'homme, l'homme n'aurait pas de raison de l'aimer [1]. » Ontologiquement, on entend ce qui convient à quelqu'un ou à quelque chose.

Subordonné à l'*amour de Dieu pour lui-même*, l'amour de soi qu'a tout homme par une nécessité physique et psychologique de son être, n'est donc pas déréglé et s'allie avec la charité parfaite. L'amour de concupiscence doit même s'unir dans tout cœur à l'amour de charité. « Puisque Dieu, dit un théologien moderne, est et veut être en même temps et le souverain Bien en lui-même et notre souverain Bien à nous, il n'y a pas de raison pour laquelle nous ne puissions, et même nous ne devions l'aimer sous ce double point de vue [2]. » Aussi Innocent XII a-t-il condamné cette proposition de Fénelon : « Il existe un état habituel d'amour de Dieu, qui est la charité pure et sans aucun mélange de motif d'intérêt propre. Ni la crainte des châtiments, ni le désir des récompenses n'y ont plus de part. On n'aime plus Dieu pour le mérite, ni pour la perfection, ni pour la félicité qu'on trouvera dans son amour [3]. »

Excellence de la vertu de charité.

La charité est la plus excellente de toutes les vertus, parce qu'elle est la seule qui *unit essentiellement*

[1] 2. 2. q. 26, a. 13.

[2] Pesch : Prælectiones dogmaticæ ; 4e édit. ; t. 8, n. 553.

[3] Cf. Denzinger-Bannwart : Enchiridion Symbolorum : 10e édit. ; n. 1327.

les âmes à Dieu. « La charité, dit saint Thomas, atteint Dieu lui-même pour se fixer en lui, et non pour que nous retirions de lui quelque avantage ; c'est pourquoi la charité est plus excellente que la foi et l'espérance ; et par conséquent elle est plus excellente aussi que toutes les autres vertus [1]. » Rappelons cette parole de saint Jean : « Dieu est amour, et celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu en lui [2]. » Aussi la charité est-elle la vertu que les saints Pères ont le plus exaltée. « Quel bien est la charité ! s'écrie le plus grand d'entre eux, saint Augustin ; quoi de plus précieux ? quoi de plus éclatant ? quoi de plus utile ? quoi de plus sûr ? [3] »

L'acte par excellence de la vie chrétienne est donc l'acte de charité ou d'amour, qui se définit : l'*amour de Dieu pour lui-même par-dessus toutes choses*. On fait un acte de charité parfaite lorsqu'on dit sincèrement à Dieu : « Mon Dieu (ou mon Jésus), je vous aime de tout mon cœur ! [4] » ou bien : « Mon Dieu et mon tout ! » etc.

Facilité des actes d'amour parfait.

Suivant l'opinion la plus commune des théologiens, il ne peut être généralement difficile au chrétien de faire un acte de charité parfaite, puisque cet acte étant nécessaire au salut de *nécessité de moyen*, la

[1] 2. 2. q. 23, a. 6.

[2] I Joan., IV, 16.

[3] Opera sancti ; édit. Migne ; t. 38, col. 764.

[4] « Aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit, c'est l'aimer pour lui-même, et par-dessus toutes choses. » Cardinal Gousset : Theologie morale : 1re édit. : t. I, n. 354.

grâce doit le lui rendre accessible. Le pape Alexandre VII a condamné la proposition janséniste suivante : « L'homme n'est jamais tenu, dans aucun temps de sa vie, à faire un acte de foi, d'espérance et de charité, en vertu de préceptes divins concernant ces vertus [1]. »

Pour pouvoir faire facilement un acte de charité parfaite, il suffit de se rappeler sérieusement les principaux bienfaits divins, surtout la passion et la mort de Notre Seigneur, car le propre des bienfaits est de faire aimer le bienfaiteur. « L'opinion, dit Berardi, qui soutient la *grande difficulté* de faire un acte de charité parfaite est très répandue, mais elle doit être *fausse*, et c'est du jansénisme qu'elle tire son origine, ou du moins il l'a beaucoup accréditée. Si je disais : « Mon Dieu, que vous êtes bon, bienfaisant, pitoyable, clément, miséricordieux ! Ah ! combien vous avez souffert pour nous ! C'est pourquoi je vous aime de tout mon cœur ! » si, je le répète, je parlais ainsi, sans même me rappeler que ce n'est pas seulement en lui-même et pour les autres, mais aussi pour moi, que Dieu est bon, bienfaisant, etc., sans nul doute, je ferais un acte de charité parfaite [2]. »

« Ceux qui vivent chrétiennement, dit Noldin, font fréquemment des actes de charité, même sans

[1] Cf. Denzinger cité, n. 1101.

[2] Praxis confessarium ; 4e édit. : t. 1, p. 44. — Cf. Génicot-Salsmans : Institutiones theologiæ moralis ; 9e édit. ; t. 1, p. 159. — Lehmkuhl : Theologia moralis ; 12e édit. (ultima auctoris) ; t. 1, p. 253. — Noldin : Summa theologiæ moralis : De præceptis ; 9e édit. ; n. 59, p. 62.

y faire attention, lorsque, par exemple, ils observent les commandements et évitent le péché, pour ne pas déplaire à Dieu ; lorsqu'ils désirent que tout le monde l'honore ; lorsqu'ils demandent que son nom soit sanctifié, que son règne arrive, que sa volonté soit faite, etc. [1] ». Bien plus, toute action, si vulgaire soit-elle, se transforme en un acte de charité, quand on l'accomplit en vue de plaire à Dieu.

Concluons avec Frassinetti, que : « Moyennant le secours de la grâce, il n'est pas plus difficile de faire des actes d'amour de Dieu, que d'accomplir les autres bonnes œuvres imposées au chrétien [2]. »

L'acte de contrition parfaite renferme un acte d'amour parfait.

De ce que facile est l'acte de charité parfaite, il suit que facile aussi est l'acte de contrition parfaite, le motif de l'une et de l'autre étant le même. Aussi, dit le cardinal Gousset : « La contrition parfaite renferme nécessairement un acte de charité, en tant qu'on aime Dieu pour lui-même et par-dessus toutes choses [3]. »

Extrêmement important est l'acte de contrition parfaite, d'abord parce qu'il réconcilie *immédiatement* avec Dieu celui qui a eu le malheur de l'offenser mortellement, toute vraie contrition, intense ou non, dit saint Thomas, étant informée par la grâce sanc-

[1] Summa theologiæ moralis : loco citato.

[2] Abrégé de la théologie morale ; 1e édit. ; t. 1, p. 187.

[3] Théologie morale ; 1re édit., t. 1, n. 356.

tifiante [1] ; secondement, parce que l'acte de contrition parfaite *supplée* au sacrement de pénitence, quand on ne peut le recevoir avant de mourir [2].

Le devoir du Prêtre est donc d'exhorter vivement les fidèles à faire souvent des actes de sincère contrition. Le pieux et savant cardinal Franzelin disait : « Si je pouvais parcourir la campagne en prêchant la parole divine, le sujet favori de mes prédications serait la contrition parfaite [3]. »

[1] Supplem., q. 5, a. 3.

[2] Dans l'Ancien Testament, la contrition parfaite était l'unique moyen de recouvrer l'amitié divine perdue par une faute grave.

[3] Cf. J. De Driesch : La contrition parfaite : Introduction.

II. — Effets des actes d'amour de Dieu

D'après saint Thomas, les effets que les actes d'amour de Dieu produisent dans les âmes, sont les dix suivants.

L'acte d'amour unit l'âme à Dieu.

Tout acte d'amour unit les âmes à Dieu [1]. « La charité, dit le saint Docteur, nous unit à Dieu, suivant cette parole de l'Apôtre : Celui qui s'unit au Seigneur est un même esprit avec lui [2]. » Saint Alphonse dit également : « L'acte d'amour, comme aussi l'acte de contrition, est une chaîne d'or, qui attache l'âme à Dieu [3]. »

Par conséquent, *plus on multiplie* les actes d'amour, *plus grande* devient l'union avec le souverain Bien. Cette union est la *fin* pour laquelle nous sommes créés. « La fin de la vie spirituelle, dit saint Thomas, est l'union de l'homme avec Dieu, laquelle s'opère par la charité ; et tout ce qui concerne la vie spirituelle se rapporte à cette union comme à sa fin [4]. »

[1] On distingue quatre sortes d'union avec Dieu : *a)* l'union qui résulte de sa présence en tout être ; *b)* l'union par la grâce sanctifiante et par la charité ; *c)* l'union de conformité à la volonté de Dieu par l'accomplissement de toutes ses volontés : *d)* l'union mystique, qui consiste dans un amour infus et expérimental, transformant l'âme en Dieu. Dans cette brochure, nous parlons de *l'union par la grâce et la charité.* L'union de conformité à la volonté divine constitue la perfection chrétienne.

[2] 2. 2. q. 45, a. 2. — I Cor., VI, 17.

[3] La véritable épouse de Jésus-Christ, t 1, ch. 15, § 2.

[4] 2. 2. q. 44, a. 1.

L'acte d'amour obtient le pardon des péchés véniels.

L'acte d'amour de Dieu obtient le pardon des péchés véniels dont on a *implicitement* le repentir, c'est-à-dire dont on se repentirait si on se les rappelait[1]; car aucune faute, mortelle ou vénielle, ne peut être remise sans la vertu de pénitence[2].

Quand l'acte d'amour est fervent, il obtient même le pardon de toutes les fautes vénielles indistinctement, parce que, dit saint Thomas : « La ferveur de la charité implique virtuellement le déplaisir des péchés véniels[3]. » Si donc nous désirons plaire à Dieu, et mériter ses grâces de choix par une vie pure et sainte, faisons *souvent* de *fréquents* actes d'amour divin.

L'acte d'amour obtient le pardon des péchés mortels.

Tout acte d'amour, intensif ou non, obtient *immédiatement* de Dieu le pardon de *tous les péchés mortels*, quels que soient leur nombre et leur gravité, pourvu qu'on ait *la volonté de s'en confesser* quand il y aura, tôt ou tard, obligation de le faire.

L'acte d'amour renferme implicitement cette volonté. Dieu a déclaré dans l'Ecriture qu'il aime ceux qui l'aiment[4]; or, dit saint Thomas : « L'effet de la divine dilection en nous est la grâce sanctifiante[5] »,

[1] S. Thom., 3 p. q. 87, a. 1.
[2] Ibid., q. 86, a. 2, et q. 87, a. 1.
[3] Ibid., q. 87, a. 1.
[4] Prov., VIII, 17.
[5] 1. 2. q. 13, a. 2.

dont l'infusion justifie le pécheur[1]. Le pape saint Pie V a condamné la proposition suivante de Baïus : « Cette charité, qui est la plénitude de la loi, n'est pas toujours jointe à la rémission des péchés[2]. »

Nous avons dit que tout acte d'amour *obtient* le pardon des péchés mortels, et non pas qu'il les *remet*, parce que, rigoureusement parlant, Dieu seul est la cause efficiente de la rémission de tous les péchés, mortels et véniels ; les actes d'amour, comme aussi les actes de contrition, disposent les âmes à en recevoir le pardon, et le leur méritent de convenance (*de congruo*) [3].

L'acte d'amour diminue ou obtient la remise des peines temporelles du péché.

L'acte d'amour obtient, *dans la mesure de son intensité,* la remise des peines temporelles que les péchés ont méritées. « Dieu, dit saint Thomas, accepte plutôt les affections du cœur, que les actes extérieurs[4] », quelque satisfactoires qu'ils soient. Les actes fervents d'amour de Dieu *diminuent* donc beaucoup, et parfois même *annulent* les expiations de l'autre vie, qui sont si rigoureuses et parfois si longues.

L'acte d'amour augmente la grâce, la charité et les autres vertus.

Tout acte d'amour augmente, *proportionnellement à son intensité,* et *incomparablement plus que les actes des*

[1] Concile de Trente : Sess. VI, can. 11.
[2] Cf. Denzinger cité, n. 1032.
[3] Cf. Lehmkuhl : *Theologia moralis*, 12e édit. ; t. 1, n. 453.
[4] Supplem., q. 5, a. 2.

autres vertus, puisqu'il est incomparablement plus méritoire, la *grâce sanctifiante* [1] et, par conséquent, la *charité* et les autres *vertus infuses,* puisque la charité et les autres vertus appartiennent à la grâce, comme les propriétés d'une chose appartiennent à cette chose ; plus donc la grâce grandit, plus aussi grandissent la charité et les autres vertus infuses.

Les actes d'amour, comme d'ailleurs tous les autres actes surnaturels, augmentent la grâce, la charité et les autres vertus infuses, non physiquement, mais *par mode de mérite,* Dieu seul pouvant infuser, accroitre et détruire la grâce et les vertus infuses qui en émanent [2]. « Le don de la grâce, dit saint Thomas, dépasse tout pouvoir de la nature créée, puisqu'elle n'est autre chose qu'une certaine participation de la nature divine, laquelle est au-dessus de toute autre nature ; et c'est pourquoi il est impossible qu'une créature soit cause de la grâce [3]. »

Suivant le sentiment le plus commun des théologiens, *tout* acte d'amour, intensif ou non, (et il faut dire la même chose des autres actes surnaturels), produit l'accroissement de la grâce, de la charité et de toutes les autres vertus infuses. En effet : « Les justes, dit le concile de Trente, avançant de vertus en vertus, se renouvellent, d'après la parole de l'Apôtre, de jour en jour [4]. » Ils ne cessent donc,

[1] Concile de Trente : Sess. VI, can. 32.

[2] La grâce sanctifiante étant un don créé, le péché mortel ne peut la détruire, mais Dieu cesse son action conservatrice qui la maintenait dans l'existence.

[3] 1. 2. q. 112, a. 1.

[4] Sess. VI, c. 10. — S. Paul : II Cor., IV, 16.

par *toutes* leurs bonnes œuvres, de croître *immédiatement* dans la grâce et les vertus ? Si cet accroissement n'était pas immédiat, ils pourraient quitter ce monde sans l'avoir obtenu et, par conséquent, sans recevoir au ciel les degrés additionnels de gloire auxquels il donne droit, car le saint Concile a défini que l'homme justifié mérite vraiment par ses bonnes œuvres, une augmentation de grâce et aussi de gloire [1]. « Dieu, disait l'Apôtre aux Hébreux, n'est pas injuste pour oublier vos œuvres, et l'amour que vous avez témoigné en son nom [2]. »

L'acte d'amour augmente le mérite de toutes nos actions.

Les actes d'amour de Dieu augmentent la *valeur,* et, par conséquent, le *mérite* de toutes les actions surnaturelles que nous ferons désormais. Tel est le sentiment commun des théologiens. « La diversité des mérites, dit saint Thomas, revient tout entière à la diversité de la charité [3] » ; donc plus grande est la charité, plus grands aussi sont les mérites. Or, les actes d'amour, comme nous venons de le voir, accroissent la charité ; donc ils accroissent aussi les mérites. Par conséquent : « Le *moyen* pour arriver à l'*amour parfait,* dit saint Alphonse, c'est de *s'exercer souvent* à produire des *actes d'amour.* Le feu s'alimente par le bois qu'on y met, et l'amour par les actes [4]. »

Il faut appliquer à la charité ce que Suarez a dit

[1] Loc. cit., can. 32.
[2] Hebr., VI, 10.
[3] Supplem., q. 93, a. 3.
[4] La véritable épouse de Jésus-Christ, t. 2, ch. 22, § 2.

de la grâce sanctifiante : « La dignité de la personne qui fait un acte est une des conditions qui augmentent la valeur de cet acte dans l'ordre du mérite ; or, c'est la grâce qui rend une personne digne de mériter ; donc une plus grande grâce l'en rend plus digne, et par là même une plus grande grâce augmente le mérite [1]. »

Les actes d'amour répétés font parvenir à la sainteté et à la perfection.

Les actes d'amour multipliés font parvenir les âmes à une grande sainteté, ainsi qu'à une haute perfection. La raison en est, quant à la *sainteté*, que les actes d'amour accroissent la grâce sanctifiante et la charité. Or, c'est dans la *grace sanctifiante*, comme son nom l'indique, et dans la *charité*, dont le propre est d'unir les âmes à Dieu, que *consiste* la sainteté.

La raison pour laquelle les actes d'amour font parvenir à une *haute perfection*, c'est que, en augmentant la charité, ils font *éviter les moindres fautes*, et *pratiquer promptement toutes les vertus chrétiennes*. Or, c'est dans ces deux choses que consiste la *perfection spirituelle*, laquelle se confond avec la *perfection de la charité*, parce que c'est en évitant les moindres offenses de Dieu, et en imitant les vertus dont Notre Seigneur est le modèle, qu'on pratique excellemment cette

[1] De auxilio, l. 12, c. 22. — La dignité surnaturelle du chrétien consiste dans son degré de grâce sanctifiante et de charité ; toute autre dignité qui s'y ajoute, même celle de Mère de Dieu ou de Souverain Pontife, n'augmente pas la valeur de ses mérites, parce que seule la grâce sanctifiante le rend formellement agréable à Dieu. Cf. Van der Meersch : Tractatus de divina gratia ; 2e édit. ; p. 339.

vertu. « Celui qui a mes commandements, dit Jésus, et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime [1]. »

Ainsi qu'on le voit, autre est le concept de la sainteté, et autre le concept de la perfection ascétique. L'exemple suivant ne sera pas inutile. Un jeune chretien qui évite le péché véniel, et qui sert Dieu généreusement, peut être parvenu à une grande perfection, sans cependant avoir acquis, n'en ayant pas encore eu le temps, le capital de grace sanctifiante, de charité, et partant de sainteté, qu'un autre chrétien. avancé en âge, s'est amassé par les messes, les communions et les diverses bonnes œuvres de toute sa vie, quoique cependant il ait toujours négligé de se préserver des fautes vénielles et de progresser dans les vertus, s'étant donc contenté d'éviter le péché mortel ; aussi son purgatoire pourra-t-il être très rigoureux et durer fort longtemps [2]. Hatons-nous d'ajouter qu'il sera vite dépassé en sainteté par l'autre chrétien fervent, si celui-ci intensifie ses actes de vertu, parce que, dit saint Thomas : « La quantité du mérite d'un acte consiste dans son intensité [3] », au point même, selon Scot, qu' : « Un seul mérite intense est bien plus requis pour une grande récompense, que cent mille autres qui ne le sont pas [4]. »

[1] Joan., XIV, 21.

[2] Cf. Suarez : De religione, tr. 7, l. 1, c. 4.

[3] 1. 2. q. 19, a. 8.

[4] Lib. 2. Sent d. 5, q. 1, n. 4. — Théologiquement, le mérite est une récompense des bonnes œuvres, ou plutôt un certain droit et un titre à en être récompensé. Cf. Lehmkuhl : loc. cit. ; n. 365.

L'acte d'amour est l'acte par excellence de sanctification.

La raison en est qu'il a pour effet d'unir les âmes à Dieu ; or, la fin de la vie spirituelle, nous l'avons vu, est l'union avec Dieu par la charité.

Saint Thomas distingue dans la charité *trois degrés* ou *trois états,* auxquels répondent les trois voies ou vies appelées *purgative, illuminative* et *unitive.* La première est celle des *commençants,* qui s'efforcent surtout de conserver la charité en se préservant du péché mortel ; la seconde est celle des *progressants,* qui, pour affermir et accroître en eux cette vertu, s'appliquent principalement à éviter le péché véniel, et à marcher sur les traces de Notre Seigneur en imitant ses vertus ; la troisième est celle des *parfaits,* dont l'exercice continuel est de s'unir à Dieu par la charité [1].

L'acte principal de la voie unitive doit donc être l'acte d'amour, puisque, dit saint Thomas, l'union est l'effet de l'amour [2]. Et comme dans les deux autres voies, les âmes doivent aussi se disposer et aspirer à l'union avec le souverain Bien, l'acte d'amour doit leur être *familier.* « Tous doivent s'exercer *fréquemment,* dit Suarez, et autant qu'ils peuvent, à faire

[1] 2. 2. q. 24, a. 9.

[2] 1. 2, q. 28, a. 1. — Les âmes surtout que Dieu appelle à la contemplation, doivent multiplier leurs actes d'amour, afin de se disposer à cette grâce de choix, car, dit Massoulié : « C'est la divine charité qui dispose le plus prochainement à la contemplation. » (Méditations sur les trois vies ; édition de la Bonne Presse ; p. 176.) Saint Thomas définit la contemplation : *Une simple vue de la vérité se terminant à l'amour.* (2. 2. q. 180, a. 3.)

des actes parfaits d'amour divin, car si l'amour divin est la consommation de tous les biens, il en est aussi la source, de telle sorte que la conversion elle-même du pécheur, pour être parfaite, doit *commencer par l'amour* [1]. »

Par conséquent, dans chacune des trois voies de la vie spirituelle, on doit faire beaucoup d'oraisons jaculatoires consistant dans des actes d'amour [2].

Les actes d'amour sont le plus puissant secours contre les tentations.

Un acte d'amour suffit pour nous rendre invincibles dans toute tentation. En effet, un acte d'amour accroît notre grâce sanctifiante et notre charité ; or, dit saint Thomas : « Le plus petit degré de grâce sanctifiante peut faire résister à toute concupiscence,

[1] De religione, tr. 4, l. 2, c. 11, n. 10.

[2] La pratique des oraisons jaculatoires est la plus importante de toutes celles de la vie spirituelle, parce qu'elle est la seule qui, en dehors de nos exercices de piété, nous fait vivre dans un commerce quasi continuel avec Dieu. Aussi : « Cet exercice, dit saint François de Sales, peut suppléer à toutes les autres oraisons ; mais, s'il vient à manquer, il ne peut être remplacé par rien. » (Vie dévote, 2e p., ch. 13). C'est parce qu'elles ne le pratiquent pas suffisamment, que les âmes elles-mêmes dont la foi est la plus vive, se comportent trop souvent comme si elles ne croyaient pas à l'existence de Dieu, ou du moins à sa présence en tous lieux.

Nous lisons dans la vie d'un savant et saint religieux rédemptoriste, le P. Desurmont : « Hélas ! s'écriait-il souvent, nous sommes comme des *athées*, parce que nous ne pensons pas assez à Dieu. » Un jour, il commençait une retraite chez des Trappistes en leur disant qu'ils étaient athées en pratique ; et il le disait avec une conviction impressionnante. « J'ai cinquante-cinq ans, disait-il encore au clergé de Rennes ; eh bien ! je vous le déclare, il y a cinquante-cinq ans que je suis athée. Nous sommes des athées ! » (Vie par le P. George, l. 5, ch. 1.)

et peut aussi faire éviter tout péché mortel, parce que, avec le plus petit degré de charité, on a plus d'amour pour Dieu, que n'en a la cupidité pour des milliers de pièces d'or et d'argent[1]. »

Il n'est pas d'ailleurs de moyen plus efficace pour obtenir le secours divin dans les tentations, que de protester à Dieu qu'on l'aime de tout son cœur. Jésus disait un jour à une sainte religieuse, Marie Lataste : « Ah ! ma fille, jamais une âme tentée contre la pureté ne m'a dit : Sauveur Jésus, je vous aime de tout mon cœur ! sans que je lui aie donné la victoire[2]. »

Notre gloire au ciel sera en rapport avec notre amour sur la terre.

Tout acte d'amour nous mérite un nouveau degré de gloire dans le ciel. La raison en est qu'il nous unit davantage à Dieu ; or, dit saint Thomas : « Plus quelqu'un sera uni à Dieu, plus grande sera sa béatitude[3]. » D'après le saint Docteur, comme c'est à la charité qui les informe, que nos actions devront leur récompense éternelle, à nos divers *degrés d'amour de Dieu* répondront nos divers *degrés de gloire* dans le royaume céleste[4]. Si donc nous voulons mériter un haut degré de gloire en paradis, faisons de nombreux actes d'amour de Dieu.

[1] 3 p. q. 70, a. 4.

[2] Vie et œuvres de Marie Lataste, t. 3, p. 392.

[3] Supplem., q. 93, a. 3.

[4] Ibid.

« Pensez à cette grande chose connue de si peu de chrétiens, dit sainte Marie-Madeleine de Pazzi, que pour une petite opération de cœur, comme est un acte d'amour ou de quelque autre vertu, vous acquerrez un degré de gloire dont le cœur humain ne peut comprendre la grandeur, et qui durera éternellement[1]. »

[1] Avis spirituels : De l'amour de Dieu, § 5.

III. — Fréquence facile des actes d'amour de Dieu

Place que doivent occuper les actes d'amour de Dieu dans la vie spirituelle.

Il est évident, d'après tout ce qui précède, que l'acte d'amour est en lui-même et dans ses effets, l'acte *par excellence* de la vie spirituelle.

« En comparaison d'un acte d'amour de Dieu, dit le P. Faber, tout le reste n'est qu'une vaine chimère ; tout le reste est vide de sens et s'évanouit bientôt. Un acte d'amour est une œuvre complète ; les effets en sont plus puissants, les conséquences en sont plus importantes que les effets ou les conséquences de *tout autre acte*. La mort elle-même ne saurait lui être comparée sous ce rapport. Et pourtant que faut-il pour constituer un acte d'amour ? Un regard du cœur, qui, avec la rapidité de l'éclair, pénètre dans les cieux. De pareils actes peuvent se multiplier au delà de tout calcul, et jusqu'au milieu des occupations en apparence les plus propres à distraire. Loin d'être affaiblis par la répétition, ils y puisent une nouvelle intensité, une puissance inconnue. De plus, ils n'exigent aucun effort, et c'est même pour nous un plaisir de les former [1]. »

Un saint religieux bénédictin belge, le P. Paul de Moll, disait aussi : « Un soupir d'amour pour Dieu, poussé avec dévotion, vaut plus que le monde entier : le monde périra, mais le soupir d'amour est

[1] Tout pour Jésus, ch. 8, § 3.

pour l'éternité. S'il ne vous était donné que de pousser dévotement un seul soupir d'amour de toute votre vie, encore devriez-vous dire : Une éternité serait trop courte pour en remercier assez Dieu[1]. » Cette assertion est d'accord avec la théologie, puisque, dit saint Thomas : « Tout acte de charité mérite la vie éternelle[2]. »

Excellence des actes d'amour prouvée par les exemples des saints.

L'acte d'amour étant si excellent, quoi d'étonnant qu'il ait été familier et cher aux saints et aux grands serviteurs de Dieu ! Saint François d'Assise ne cessa de s'écrier toute une nuit : « Mon Dieu et mon tout ![3] » — On entendait saint François Xavier répéter, même pendant son sommeil, son oraison jaculatoire : « O mon Jésus, l'amour de mon cœur ![4] » — « Vive Jésus que j'aime ! » c'était là, rapporte un historien de saint François de Sales, comme le cri habituel de son cœur blessé au vif par l'amour du Sauveur[5]. — Dans ses dernières années, les élans vers Dieu de saint Alphonse de Liguori étaient si fréquents, que ses journées se résumaient en un seul acte d'amour, qui durait depuis le matin jusqu'au soir[6]. — Le P. Didace Martinez, de la Compagnie

[1] Quelques traits de la vie du P. Paul de Moll, par E. van Speybrouck ; 2e édit. ; p. 260.

[2] 2. 2. q. 24, a. 6.

[3] Vie par le P. Chalippe, l. 1, anno 1209.

[4] Vie par le P. Bouhours, liv. 6.

[5] Vie par Hamon ; édit. Gonthier ; t. 2, l. 7, ch. 9.

[6] Vie par le P. Berthe ; 1re édit. ; t. 2, l. 6, ch. 13.

de Jésus, surnommé l'apôtre du Pérou, faisait journellement jusqu'à quatre mille actes d'amour de Dieu [1]. — Le P. Pergmayr raconte qu'un pieux frère jésuite formait deux cents actes d'amour, pendant le court espace de temps qu'il servait à table [2]. — Le P. Paul de Moll disait à une personne : « Je ne cesse de répéter : O amour ! O grand amour ! O amour infini de Dieu ! Si les hommes savaient combien cela est agréable à Dieu, ils le répéteraient sans cesse ; plusieurs sont devenus saints de cette manière [3]. »

A l'exemple de ces saints personnages, faisons chaque jour de nombreux actes d'amour de Dieu. « Qu'un de vos exercices, toute votre vie, dit la séraphique sainte Thérèse, soit de faire beaucoup d'actes d'amour, parce qu'ils enflamment et attendrissent l'âme [4]. »

Douceur et facilité extrême de la fréquence des actes d'amour.

Ecoutons l'un des grands maîtres de la vie spirituelle au XIXe siècle, nous recommander la grande fréquence des actes d'amour. « Faire des actes d'amour, écrit Mgr Gay, c'est chose aisée autant que douce. Cent fois, mille fois le jour, retournez-vous vers votre cœur, rentrez en vous, dans ce centre de votre âme où l'être infini a son trône, et là, agenouillé en esprit, dites à cet hôte sacré : Je vous

[1] Cf. Nieremberg : De adoratione, etc., p. 118.
[2] Maximes spirituelles, ch. 15.
[3] Loc. cit., p. 273.
[4] Avis à ses religieuses, n. 51.

aime, je vous aime ; vous savez bien, Maître, que je vous aime[1]. Dites-le-lui à propos de tout, des lumières aperçues, des grâces reçues, des mécomptes survenus, des tentations subies, même des fautes commises. Dites-le-lui à propos de rien, par la seule exubérance naturelle de l'amour.

« Laissez cet amour s'épancher en toutes sortes d'adorations, de félicitations, de complaisances, de louanges joyeuses et d'actions de graces ; laissez-le s'épanouir en désirs, en souhaits passionnés, en soupirs, en appels, en prières ardentes ; qu'il s'exhale en regrets amers pour tant de blessures faites par vous et par tous les hommes à l'amour ; qu'il se transforme en compassion pour cet amour vivant qui a souffert ici-bas, prenant sur lui toute la douleur pour expier toute l'iniquité... Faites beaucoup d'actes d'amour[2]. »

Suivons ce conseil pratique de saint Alphonse : « Quelle que soit notre occupation, ne laissons guère passer un quart d'heure sans élever notre à Dieu par un acte fervent[3]. » Les âmes qui aiment Dieu ardemment ne se contenteront pas de ce minimum,

[1] Joan., XXI, 16.

[2] De la vie et des vertus chrétiennes : De la charité envers Dieu, n. 2.

[3] Loc. cit., t. 1, ch. 15, § 2. — Sainte Jeanne de Chantal demanda un jour à saint François de Sales, s'il était longtemps sans penser à Dieu. « Quelquefois, presque un quart d'heure », répondit-il. (Vie du saint par Hamon, t. 2, l. 7, ch. 6.) — Saint Vincent de Paul se rappelait la présence divine au moins quatre fois par heure ; néanmoins : « Il était aisé de voir à son recueillement, à son égalité d'âme, à la nature et à l'accent de ses paroles, que Dieu lui était sans cesse présent. » (Maynard : Vertus et doctrine du saint, ch. 5.)

d'autant plus que rien ne demande moins de temps, et n'est aussi facile qu'un acte d'amour, car, dit encore le saint Docteur : « Vous pouvez, sans parler, pousser un soupir d'amour, élever votre esprit vers Dieu ou vos yeux vers le ciel, jeter un regard d'affection vers le Saint Sacrement ou sur le Crucifix ; ces actes sont peut-être même les meilleurs, parce qu'ils sont plus faciles, qu'ils peuvent se faire plus souvent, et sont parfois plus fervents [1]. »

La valeur des actes d'amour repose sur la ferveur avec laquelle on les fait.

Afin d'augmenter la valeur et, par conséquent, le mérite de nos actes d'amour, faisons-les fervemment, parce que, nous a déjà dit saint Thomas : « La quantité du mérite d'un acte consiste dans son intensité [2]. » Théologiquement, qui dit intensité, ferveur, degrés d'un acte, dit la même chose. Nous intensifierons nos actes d'amour en les répétant plusieurs fois de suite, parfois même sur les grains de notre chapelet. La répétition des actes a souvent la vertu de les intensifier.

Pas n'est besoin de faire remarquer que l'intensité dont il est question, est celle de la volonté, et non pas celle qui a pour sujet la partie sensible de notre être ; elle consiste dans l'effort, l'élan de la volonté.

[1] Loc. cit., t. 2, ch. 22, § 2.
[2] 1. 2. q. 19, a. 8.

IV. — Objet principal des actes d'amour de Dieu

Nos actes d'amour doivent se porter avant tout vers la Personne adorable de Jésus.

Nous recommandons instamment à nos lecteurs d'adresser fréquemment leurs actes d'amour à la Personne adorable de Notre Seigneur Jésus-Christ, pour les trois raisons suivantes : 1° La reconnaissance exige que nous redisions souvent notre amour à celui qui nous a prouvé le sien en versant pour nos âmes jusqu'à la dernière goutte de son sang.

2° « Nous ne pouvons plaire à Dieu, dit sainte Thérèse, que par Jésus-Christ ; et sa volonté est de ne nous accorder de grandes grâces que par les mains de cette Humanité très sainte, en qui, comme il le dit, il met ses complaisances. C'est cent et cent fois que je l'ai vu par expérience, et je l'ai entendu de la bouche même de Notre Seigneur. C'est par cette porte, comme je l'ai vu clairement, que nous devons entrer, si nous voulons que la souveraine Majesté nous découvre de grands secrets. Ainsi, *ne cherchez point d'autre route, fussiez-vous au sommet de la contemplation*. On marche sûrement par celle-là. Oui, c'est par notre bon Maître que nous viennent tous les biens [1]. »

3° En élevant souvent, par des actes d'amour, notre esprit et notre cœur vers Jésus, nous nous stimulons à éviter quoi que ce soit qui puisse lui

[1] Vie écrite par elle-même ; édit. Bouix-Peyré : ch. 22.

déplaire, à pratiquer, même héroïquement, toutes les vertus, et à supporter patiemment les diverses épreuves de cette vie. « Courons avec persévérance, nous dit l'Apôtre, dans la carrière qui nous est ouverte, les yeux fixés sur l'auteur et le consommateur de la foi, Jésus, qui, au lieu de la joie qu'il avait devant lui, a souffert la croix, méprisant l'ignominie, et s'est assis à la droite du trône de Dieu. Considérez, en effet, celui qui a supporté contre lui-même de la part des pécheurs, une telle contradiction, afin que vous ne vous lassiez point, l'âme découragée [1]. » Ajoutons qu'en honorant et en aimant Notre Seigneur, nous honorons et nous aimons en même temps Dieu le Père et le Saint-Esprit, les trois personnes de la très sainte Trinité ayant la même nature divine.

Nos actes d'amour doivent s'adresser à Jésus là où Il est : au Très Saint Sacrement.

C'est dans l'Eucharistie que Jésus a fixé sa demeure parmi nous : c'est donc là qu'il nous faut aller Le trouver.

C'est dans tous les Tabernacles qui couvrent le monde qu'Il pense à nous : c'est donc vers sa « Prison d'amour » que doit se diriger notre pensée.

C'est dans ce Mystère adorable de la charité divine que Jésus nous prouve son immense amour : c'est donc répondre à ses désirs les plus ardents que de L'aimer là même où Il nous aime.

Nos actes d'amour ne traduiraient pas complè-

[1] Hebr., XII, 1-3.

tement les sentiments qui doivent nous animer à l'égard de Jésus, notre Sauveur, s'ils ne se portaient pas fréquemment vers Jésus au Très Saint Sacrement.

Que ce soit pour nous un besoin du cœur. Trouvons notre bonheur à aller souvent Le visiter en esprit dans tant de Tabernacles abandonnés, où Il attend nos protestations d'amour.

Lorsqu'on pense à quelqu'un que l'on aime, on se le représente là où il est; et le cœur, suivant la pensée, s'émeut à son souvenir. Agissons de la sorte avec Jésus dans l'Eucharistie, et renouvelons sans cesse nos actes de foi et d'amour envers sa présence sacramentelle.

Sainte Thérèse, parvenue au séjour des bienheureux, disait à ses filles : qu'elles devaient rendre les mêmes hommages de respect et d'amour à Jésus au Très Saint Sacrement, qu'elle-même rendait au ciel à Jésus dans la gloire.

Jésus s'est fait dans l'Eucharistie le ciel de notre exil. Goûtons à l'avance, par nos actes d'amour répétés, les joies ineffables de la Patrie.

Nos actes d'amour doivent tendre à honorer Jésus dans son caractère divin de Prêtre éternel.

Tout repose en Jésus sur son Sacerdoce. Essentiellement, son Sacerdoce, c'est son Incarnation. L'exercice suprême de son Sacerdoce, c'est la Rédemption par son Sacrifice sur le Calvaire[1]. Jésus est

[1] « Tout le rite de la religion chrétienne, dit Saint Thomas, *découle du Sacerdoce du Christ.* » 3 p., q. 63, a. 3.

venu dans l'humanité comme Prêtre. Dans ses abaissements eucharistiques, comme dans le royaume de sa gloire, Il demeure Prêtre, auquel tout honneur et tout amour sont dus au ciel et sur la terre.

Connaître et aimer Jésus, c'est donc Le connaitre et L'aimer comme Prêtre. Dès lors, nos actes d'amour ont nécessairement comme objet principal ce qui constitue en Jésus l'essence de l'Union hypostatique : son Sacerdoce.

Il appartient aux Prêtres d'abord, puis à toutes les âmes qui aspirent à vivre d'amour pour Jésus, à se rappeler fréquemment ces douces et sublimes vérités, et à développer en eux l'amour de Jésus-Prêtre.

Qu'ils pensent amoureusement à Jésus tel qu'Il nous a été envoyé par son Père, tel qu'Il a opéré notre salut, tel qu'Il demeure au Très Saint Sacrement pour notre consolation, tel qu'Il sera notre récompense et notre félicité dans la gloire, à savoir : l'unique et souverain Prêtre ; et ils trouveront, dans ce retour incessant vers Jésus, l'aliment le plus substantiel à leur amour et le moyen le plus puissant de leur sanctification.

V. — Conclusion pratique

Que toute notre vie devienne l'occasion d'un acte d'amour parfait.

« Si l'on réunissait ensemble, dit saint Alphonse, les amours de tous les hommes, de tous les saints et de tous les anges, on ne parviendrait pas à égaler la moindre partie de l'amour que Dieu porte à une seule âme[1]. »

Payons son immense amour pour notre pauvre âme, d'abord en lui redisant le plus souvent possible que nous l'aimons de tout notre cœur, ensuite en accomplissant toutes nos actions, et en endurant toutes nos souffrances, dans l'intention de lui plaire.

Terminons par cette belle parole du P. Faber : « Il ne sera pas dit que je suis venu en ce monde pour rien. Je veux que Dieu soit plus aimé. »

Actes d'amour de Dieu indulgenciés

Mon Dieu et mon tout ! — (*50 jours d'indulgence chaque fois, applicable aux défunts.* — Léon XIII. 4 mai 1888.)

Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur. — (*50 j. ch. f., applic.* ; Benoît XV, 5 juillet 1918.)

Jésus, mon Dieu, je vous aime par-dessus tout. — (*50 j. ch. f., applic.* ; Pie IX, 7 mai 1854.)

[1] Loc. cit., t. 2, ch. 22, § 1.

Jésus, pour vous je vis ; pour vous je meurs ; je suis à vous dans la vie et dans la mort. Ainsi soit-il. — (*100 j. ch. f., applic.* ; Benoît XV, 3 déc. 1914.)

Tout pour vous, Cœur sacré de Jésus ! — (*300 j. ch. f., applic.* ; Pie X, 26 nov. 1908.)

N.-B. — Généralement, les oraisons jaculatoires sont des actes d'amour parfait, pour la raison que la divine charité en est le principe.

Acte de contrition parfaite indulgencié

Mon Dieu, je me repens de tout mon cœur, et j'ai un profond regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes le souverain Bien, et je me propose avec votre secours de ne plus jamais vous offenser. — (*300 j. ch. f.* ; S. Pénitencerie, 12 novembre 1920.)

TABLE DES MATIÈRES

I. — Nature et excellence des actes d'amour de Dieu

Nature de la charité 1
Motifs de la charité 4
Excellence de la charité 5
Facilité des actes d'amour parfait 6
L'acte de contrition parfaite renferme un acte d'amour parfait 8

II. — Effets des actes d'amour de Dieu

L'acte d'amour unit l'âme à Dieu 10
L'acte d'amour obtient le pardon des péchés véniels 11
L'acte d'amour obtient le pardon des péchés mortels 11
L'acte d'amour diminue ou obtient la remise des peines temporelles du péché 12
L'acte d'amour augmente la grâce, la charité et les autres vertus 12
L'acte d'amour augmente le mérite de toutes nos actions 14
Les actes d'amour répétés font parvenir à la sainteté et à la perfection 15
L'acte d'amour est l'acte par excellence de sanctification 17
L'acte d'amour est le plus puissant secours contre les tentations 18
Notre gloire au ciel sera en rapport avec notre amour sur la terre 19

III. — Fréquence facile des actes d'amour de Dieu

Place que doivent occuper les actes d'amour de Dieu dans la vie spirituelle 21
Excellence des actes d'amour prouvée par les exemples des saints 22

Douceur et facilité extrême de la fréquence des actes d'amour 23
La valeur des actes d'amour repose sur la ferveur avec laquelle on les fait 25

IV. — Objet principal des actes d'amour de Dieu

Nos actes d'amour doivent se porter avant tout vers la Personne adorable de Jésus 26
Nos actes d'amour doivent s'adresser à Jésus là où Il est : au Très Saint Sacrement 27
Nos actes d'amour doivent tendre à honorer Jésus dans son caractère divin de Prêtre éternel . . 28

V. — Conclusion pratique

Actes d'amour de Dieu indulgenciés 30
Acte de contrition parfaite indulgencié 31